



Matériel de rentrée scolaire Classes de 1^e, 2^e et 3^e MATERNELLE – Année scolaire 2024 / 2025

Avenue Montjoie, 30 – 1180 Uccle – Tél. 02/346.86.95

Chers parents,

Dans le cadre du décret « Gratuité » pour les classes de la section maternelle à la 3^{ème} primaire, un ensemble de matériel scolaire utile au travail de l'élève en classe sera transmis une seule fois par l'école en début d'année. Le matériel reçu restera en règle générale à l'école.

En cas de perte, de vol ou de dégradation du matériel acquis, le matériel sera à remplacer au plus vite par les responsables légaux de l'élève et le coût sera à leur charge.

Les fournitures suivantes ne seront pas fournies par l'école. Le jour de sa rentrée, merci de munir votre enfant du matériel suivant, **le tout marqué au nom de votre enfant** :

- 1 **cartable** SANS ROULETTES que votre enfant peut ouvrir et fermer tout seul, et pouvant contenir une farde format A5 !
- 1 **boîte à tartine** * *Pour les enfants inscrits aux « repas tartines » uniquement*
- 1 **boîte à collation**
- 1 **gourde étanche** (remplie uniquement d'eau)
- 1 **paire de pantoufles** (facile à mettre seul)
- 1 paire de **sandalettes de gymnastique** (sans lacets !)



Pour les enfants de 1^{ère} maternelle uniquement :

(! Plus aucun linge ne sera admis !)

- 1 **boîte de mouchoirs**
- 1 **gant de toilette** et 1 petit **essui**
- **Pour la sieste** : 1 doudou et/ou tute si nécessaire **qui reste à l'école**, 1 petit drap (60x120cm) et une petite couverture.
- Des **vêtements de rechange** dans un sac en tissus (1 pantalon, 1 culotte ou 1 slip, 1 paire de chaussettes)

Pour les enfants de 2^{ème} maternelle uniquement

- 1 rouleaux de **papier essuie-tout**
- Des **vêtements de rechange** dans un sac en plastique (1 pantalon, 1 culotte ou 1 slip, 1 paire de chaussettes)

Du matériel complémentaire pourrait vous être demandé en cours d'année.

Merci d'être vigilants à ce que votre enfant soit présent dès le lundi 26 août 2024
date effective de la rentrée scolaire.

Le tablier d'uniforme est obligatoire chaque jour de classe et marqué au nom de votre enfant ainsi que tous ses autres vêtements.

Les chaussures du quotidien seront pratiques, SANS LACETS et marquées au nom de votre enfant.

En cours d'année, toute communication parents/titulaire se fera via **l'application ClassDojo**.

Une invitation à vous y inscrire vous sera remise en début d'année.

Plus aucun linge ne sera admis !

Merci de nous aider à vivre une bonne année avec votre enfant.

N.B. La vente d'uniforme aura lieu le **mercredi 04 septembre 2024**
de **12h à 17h** à l'avenue Montjoie 97

